



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010061

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/12/2025 17H18 C:005120 I:07886
V/REF : 253676
V/Appel du Samedi 27/12/2025 a 17H18

SYNDIC MARCEL MERIEUX
C/O Syndic Copropriété SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69245 LYON CEDEX 05

V/REF.IMM. 0055
IMMEUBLE : DEB.-MERIEUX-55(Cop)
194/210, RUE MARCEL MERIEUX
DEBOURG-MERIEUX
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 06 Janvier 2026

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE

LOCALISATION : ALLEE N210, RUE MARCEL MERIEUX - APPEL RECU DE M LECLERC (6EME) TEL

MOTIF : LE LOCATAIRE NOUS SIGNALE UNE INFILTRATION AU NIVEAU DU PLAFOND DANS
UNE DE CES CHAMBRES (LE LOCATAIRE DU DESSUS EST ACTUELLEMENT SUR PLACE)

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 27/12/2025 A 20H00 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR
LECLERC.

TRACE D'INFILTRATION AU PLAFOND DE LA CHAMBRE.
CONTROLE DU LOGEMENT DU DESSUS.
GAINTE TECHNIQUE OBSTRUEE PAR DES OBJETS DEPOSES PAR LES OCCUPANTS.
RECHERCHE DE FUITE SANS RESULTAT.
LES OCCUPANTS NE SONT PAS COOPERATIFS.
PREVOIR RENDEZ-VOUS AVEC LES OCCUPANTS DU 7E ETAGE SI RECIDIVE.

OBSERVATIONS : MP AB EMAIL en CC le 28/12/25 a 18H18 k.dahel@sacvl.fr
MP AB Email envoyé le 28/12/25 a 18H18 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1		Pour mémoire
1,00	WE0003-Supl.P.C Appel Lu-Ve 22h-7h+SDJF	1	100,80	100,80
3,00	WE0034-H(s) ouvrier qualifié plomberie	1	63,00	189,00

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010061

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	WE0009-34 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19	213,57
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	WE0028-Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	22,68	22,68
TOTAL H.T.				526,05
T.V.A. a 10,00%				52,60
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>578,65</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010061

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/12/2025 17H18 C:005120 I:07886
V/REF : 253676
V/Appel du Samedi 27/12/2025 a 17H18

SYNDIC MARCEL MERIEUX
C/O Syndic Copropriété SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69245 LYON CEDEX 05

V/REF.IMM. 0055
IMMEUBLE : DEB.-MERIEUX-55(Cop)
194/210, RUE MARCEL MERIEUX
DEBOURG-MERIEUX
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 06 Janvier 2026

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE

LOCALISATION : ALLEE N210, RUE MARCEL MERIEUX - APPEL RECU DE M LECLERC (6EME) TEL

MOTIF : LE LOCATAIRE NOUS SIGNALE UNE INFILTRATION AU NIVEAU DU PLAFOND DANS
UNE DE CES CHAMBRES (LE LOCATAIRE DU DESSUS EST ACTUELLEMENT SUR PLACE)

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 27/12/2025 A 20H00 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR
LECLERC.

TRACE D'INFILTRATION AU PLAFOND DE LA CHAMBRE.
CONTROLE DU LOGEMENT DU DESSUS.
GAINE TECHNIQUE OBSTRUEE PAR DES OBJETS DEPOSES PAR LES OCCUPANTS.
RECHERCHE DE FUITE SANS RESULTAT.
LES OCCUPANTS NE SONT PAS COOPERATIFS.
PREVOIR RENDEZ-VOUS AVEC LES OCCUPANTS DU 7E ETAGE SI RECIDIVE.

OBSERVATIONS : MP AB EMAIL en CC le 28/12/25 a 18H18 k.dahel@sacvl.fr
MP AB Email envoyé le 28/12/25 a 18H18 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1			Pour mémoire
1,00	WE0003-Supl.P.C Appel Lu-Ve 22h-7h+SDJF	1	100,80		100,80
3,00	WE0034-H(s) ouvrier qualifié plomberie	1	63,00		189,00

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010061

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	WE0009-34 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19	213,57
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	WE0028-Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	22,68	22,68
TOTAL H.T.				526,05
T.V.A. a 10,00%				52,60
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>578,65</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010061

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/12/2025 17H18 C:005120 I:07886
V/REF : 253676
V/Appel du Samedi 27/12/2025 a 17H18

SYNDIC MARCEL MERIEUX
C/O Syndic Copropriété SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69245 LYON CEDEX 05

V/REF.IMM. 0055
IMMEUBLE : DEB.-MERIEUX-55(Cop)
194/210, RUE MARCEL MERIEUX
DEBOURG-MERIEUX
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 06 Janvier 2026

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE

LOCALISATION : ALLEE N210, RUE MARCEL MERIEUX - APPEL RECU DE M LECLERC (6EME) TEL

MOTIF : LE LOCATAIRE NOUS SIGNALA UNE INFILTRATION AU NIVEAU DU PLAFOND DANS
UNE DE CES CHAMBRES (LE LOCATAIRE DU DESSUS EST ACTUELLEMENT SUR PLACE)

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 27/12/2025 A 20H00 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR
LECLERC.

TRACE D'INFILTRATION AU PLAFOND DE LA CHAMBRE.
CONTROLE DU LOGEMENT DU DESSUS.
GAINE TECHNIQUE OBSTRUEE PAR DES OBJETS DEPOSES PAR LES OCCUPANTS.
RECHERCHE DE FUITE SANS RESULTAT.
LES OCCUPANTS NE SONT PAS COOPERATIFS.
PREVOIR RENDEZ-VOUS AVEC LES OCCUPANTS DU 7E ETAGE SI RECIDIVE.

OBSERVATIONS : MP AB EMAIL en CC le 28/12/25 a 18H18 k.dahel@sacvl.fr
MP AB Email envoyé le 28/12/25 a 18H18 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1			Pour mémoire
1,00	WE0003-Supl.P.C Appel Lu-Ve 22h-7h+SDJF	1	100,80		100,80
3,00	WE0034-H(s) ouvrier qualifié plomberie	1	63,00		189,00

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010061

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	WE0009-34 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19	213,57
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	WE0028-Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	22,68	22,68
TOTAL H.T.				526,05
T.V.A. a 10,00%				52,60
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>578,65</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.